

Rencontre avec des représentants du Parc Naturel régional des Monts d'Ardèche, mardi 11 février 2020 aux Ollières.

Cette rencontre représente une avancée pour l'association. Plusieurs demandes en ce sens, au cours des années passées, étaient restées sans réponse. Cette première occasion d'échanges s'est tenue sur le thème : « de l'intérêt pour un territoire de sauvegarder l'abeille noire ». Le Parc Naturel Régional était représenté par l' élu, vice-président à la transition énergétique, au changement climatique et à la biodiversité ainsi que par les chargés de mission responsables du service « Biodiversité et gestion de l'espace », et "Natura 2000 et ENS".

Notre association avait souhaité cette rencontre afin de :

- 1°) présenter l'association aux élus et techniciens du PNR,
- 2°) démontrer l'adéquation de nos objectifs avec les points forts de la Charte du Parc,
- 3°) expliciter nos attentes en trois points :

- a) la reconnaissance par le PNR de l'abeille noire comme patrimoine naturel commun,
- b) la reconnaissance de notre association comme interlocuteur du PNR en la matière,
- c) l'organisation par le PNR d'actions de médiation entre l'association et toutes les parties prenantes (apiculteurs, propriétaires fonciers, et communes) en vue de la définition et de la reconnaissance d'une zone de conservation.

Nos trois demandes ont été accueillies favorablement.

La discussion s'est élargie au problème de la transhumance. La mise en place de sa gestion semble être de plus en plus nécessaire au regard de son augmentation explosive depuis cinq ans. L'arrivée de ruchers gigantesques (300 ruches sur un même endroit) provenant de toute la France et même d'Europe, au moment de la floraison du châtaignier, - qui correspond aussi, malheureusement, à la période d'essaimage et d'accouplement - pose des questions de fond.

Il est maintenant démontré qu'une trop grande concentration de ruches a un impact négatif sur la biodiversité locale, concernant les pollinisateurs sauvages et les abeilles domestiques.

De plus, ce brassage international des ruches, essaims et reines accélère la propagation des virus et parasites pathogènes. N'y a-t-il pas nécessité de prendre des mesures sanitaires de surveillance des transports d'animaux comme cela existe pour d'autres espèces ? Actuellement, rien ne protège les abeilles contre ces propagations mondialisées d'épidémies.

Mais toutes ces questions seront à examiner dans le cadre de réunions de concertation - avec les apiculteurs professionnels et toutes les parties concernées - que l'association appelle vivement de ses vœux.

Cette première rencontre qui montre un réel désir de chacune des parties de travailler ensemble pour sauver l'abeille noire et la faire entrer dans un processus de régénération, suscite beaucoup d'espoir pour notre projet associatif et amorce de nouvelles pistes de travail.